



Montréal 



Appel de projets
Call for Proposals

**Résidence de recherche et de création
pour marionnettistes professionnel.le.s
de l'Île de Montréal**

Creative research residency
for professional puppeteers
from the Island of Montréal (Canada)

Pour les artistes individuels, les collectifs ou les organismes

For individual artists, collectives or organizations

**Un partenariat entre le Conseil des arts de Montréal et Casteliers,
en collaboration avec le Schatz**

A partnership between the Conseil des arts de Montréal and Casteliers,
in collaboration with The Le Schatz House

Critères et normes
Date limite du dépôt du 19 juin 2023

Application process and criteria
June 19, 2023 proposal deadline

CONTEXTE / CONTEXT

Dans un objectif de développement des arts de la marionnette Casteliers et le Conseil des arts de Montréal (CAM) s'associent, en collaboration avec Le Schatz, pour offrir deux (2) résidences de recherche et de création à des marionnettistes professionnel.le.s.

With the goal of developing puppetry, Casteliers and the Montréal Arts Council (Conseil des arts de Montréal-CAM) are partnering, in collaboration with The Le Schatz House, to offer two (2) creative residencies for professional puppeteers.

1. DESCRIPTION ET OBJECTIFS

1. DESCRIPTION AND OBJECTIVES

Les résidences de recherche et de création seront chacune d'une durée de dix-sept (17) jours. Elles se dérouleront en deux temps, soit 12 jours à la Maison internationale des arts de la marionnette (MIAM) à Montréal et 5 jours au Schatz, à Sutton. Ces résidences devront se tenir à la MIAM à l'une ou l'autre des trois périodes suivantes : du 4 au 15 décembre 2023 du 8 au 19 janvier 2024 ou du 29 avril au 10 mai 2024, et au Schatz dans les mois de septembre 2023, novembre 2023 ou avril 2024.

Les résidences ont été développées en fonction des objectifs suivants :

- offrir aux marionnettistes en résidence un temps de travail et de répétition sur un spectacle en cours de création, soient-ils au début, au milieu ou à la fin de leur processus;
- donner l'accès aux espaces, équipements et ressources spécialisés de la MIAM;
- donner l'accès à un espace de création situé en pleine nature, le Schatz ;
- soutenir la création du milieu montréalais des arts de la marionnette.

L'une des deux résidences sera réservée à un projet d'artistes issu.e.s d'un groupe minoritaire suivant : les Autochtones (Premières Nations, Métis, ou Inuit), les minorités racisées ou les personnes issues de la diversité culturelle.

The residencies will each last for seventeen (17) days. They will take place in two stages: twelve days at the Maison Internationale des arts de la marionnette (MIAM) and five (5) days at the Le Schatz House in Sutton. These residencies must be held at the MIAM during one of the following three periods: from December 4 to 15, 2023, January 8 to 19, 2024, or April 29 to May 10, 2024 and at the Le Schatz House in the months of September 2023, November 2024 or April 2024

The residencies were developed based on the following objectives:

- Offer puppeteers in residence time to work and rehearse on a show being created, whether they are at the beginning, in the middle or at the end of their process
- Give access to MIAM's specialized spaces, equipment and resources
- Provide access to a creative space located in the heart of nature, the Schatz;
- Support the creation of works by the Montréal puppetry community

One of the two residencies will be reserved for a project by artists from a minority group: Indigenous (First Nations, Métis, or Inuit), racialized minorities or people from cultural diversity.

2. PROJETS ADMISSIBLES

2. ELIGIBLE PROJECTS

Recherche et création
Research and creation

3. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

3. ELIGIBILITY CRITERIAS

➤ Individus

- Être citoyen.ne canadien.ne ou résident.e permanent.e
- Être domicilié.e sur le territoire de l'île de Montréal
- Être reconnu.e. comme marionnettiste professionnel.le ⁽¹⁾

➤ Collectifs d'artistes ou aux organismes

- Être enregistré comme OBNL professionnel ⁽¹⁾ ou comme collectif d'artistes⁽²⁾ qui ne paie pas de dividendes
- Être établi le territoire de l'île de Montréal
- Avoir un conseil d'administration majoritairement composé de citoyen.ne.s canadien.ne.s ou de résident.e.s permanent.e.s
- Avoir une mission de création, production et diffusion en arts de la marionnette

(1) Posséder un niveau de compétence reconnu et démontrable ; être dirigé par des personnes qualifiées ; avoir une direction artistique stable ; avoir présenté des activités d'une qualité artistique reconnue ; être composé d'artistes professionnels et/ou de travailleurs culturels ;

(2) Avoir un membre désigné responsable de la demande ; être un groupe d'artistes, quel qu'en soit le nombre (minimum deux); les deux tiers de ses membres doivent être des artistes de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente; la proportion des membres de la collectivité résidant à l'extérieur du Canada ne peut excéder le tiers; la majorité des membres du collectif (50% +1) doivent résider sur l'île de Montréal ; être composé d'artistes professionnels

➤ Individual artists

- Be a Canadian citizen or permanent resident
- Reside on the Island of Montréal
- Be recognized as a professional puppeteer ⁽¹⁾

➤ Collectives or organizations

- Be an incorporated non-profit organization ⁽¹⁾ or artists' collective ⁽²⁾ that pays no dividends
- Be based on the Island of Montréal
- Have a board of directors composed mainly of Canadian citizens or permanent residents of Canada
- Have the mandate to create, produce or disseminate puppetry art works

(1) possess a level of recognized and demonstrable competence; be directed by qualified individuals; have stable artistic direction; have presented activities of a recognized artistic quality; be staffed by professional artists and/or cultural workers;

(2) have a designated member responsible for the application; be a group of artists, regardless of the number (minimum of two); two thirds of its members must be artists with Canadian citizenship or permanent residence; the proportion of members of the collective residing outside Canada may not exceed one third; the majority of the collective's members (50% +1) must reside on the Island of Montreal;

4. NATURE DE L'AIDE

4. NATURE OF AID

L'aide accordée est ponctuelle et non récurrente. Deux (2) seuls projets bénéficieront de ce programme en 2023-2024.

Aid granted is one-off and non-recurring. Only two (2) projects will benefit from this program in 2023-2024.

Chaque résidence de création offrira et couvrira les aspects suivants :

- une bourse de recherche et de création d'un montant de 2 500 \$;
- une allocation forfaitaire pour couvrir les frais de déplacement et de séjour pour la résidence au Schatz ;
- l'usage exclusif du laboratoire de la MIAM et l'accès à l'atelier et l'établi;
- l'usage exclusif du Schatz pendant 5 jours ;
- un milieu de travail sécuritaire qui respecte les normes énoncées dans le guide de la CNESST;
- l'accueil et l'encadrement technique pendant la résidence à la MIAM;
- Un budget de 250 \$ pour l'achat de matériaux ;
- les outils disponibles à la MIAM;
- un accès illimité à Internet WIFI.

Each residency will offer and cover the following aspects:

- A \$2,500 research and creation grant
- A flat-rate allowance to cover travel and subsistence expenses for the residency at Le Schatz
- The exclusive use of the Laboratory at the MIAM and access to the MIAM Workshop and Workbench
- The exclusive use of the Le Schatz House for 5 days
- A safe work environment that meets the standards set out in the CNESST guide
- A \$250 budget for the purchase of materials
- Welcome and technical supervision during the residency
- Tools available at the MIAM
- Unlimited access to WIFI Internet

5. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES DEMANDES

5. CRITERIA FOR ASSESSING APPLICATIONS

Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

- Intérêt du projet de création (50 %);
- Qualité du travail artistique du candidat, du collectif ou de la compagnie (30 %);
- Faisabilité et pertinence du projet dans la MIAM et au Schatz (20 %).

Les demandes seront évaluées par un comité de sélection composé de quatre (4) personnes : 1 membre de Casteliers, 1 membre du Schatz, 1 artiste de la diversité et 1 membre du CAM.

Applications will be evaluated based on the following criteria:

- The creative project's interest (50%)
- The quality of the candidate, collective or company's artistic work (30%)
- The project's feasibility and relevance for the MIAM and the Le Schatz House (20%)

Applications will be assessed by a committee composed of four (4) people: 1 member of Casteliers, 1 member of Le Schatz, 1 artist from the diversity and 1 member of the CAM.

6. OBLIGATIONS DES MARIONNETTISTES 6. OBLIGATIONS OF PUPPETEERS

Les marionnettistes, collectifs ou organismes bénéficiaires de ce programme s'engagent à :

- Planifier en collaboration avec Casteliers les plages réservées pour les résidences à la MIAM et au Schatz ;
- Respecter le calendrier préétabli des résidences ;
- Respecter les normes sanitaires en vigueur émises par la Sécurité publique ;
- Rédiger et transmettre un rapport succinct de leur expérience à Casteliers dans les trente (30) jours qui suivent la fin de la résidence ;
- Mentionner le soutien du CAM et de Casteliers dans les outils promotionnels du spectacle.

The puppeteers, collectives or organizations participating in this program commit to:

- Plan residency schedules at the MIAM and the Le Schatz House in collaboration with Casteliers
- Respect the pre-established residency schedule
- Comply with current Public Health measures
- Write and submit a brief report of their experience to Casteliers within thirty (30) days after the end of the residency
- Mention the support of the CAM and Casteliers in the show's promotional material

7. PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE 7. SUBMISSION OF AN APPLICATION

Les candidat.e.s doivent compléter le formulaire d'inscription (fichier Word) prévu à cet effet et inclure les documents suivants :

- Le formulaire d'inscription complété ;
- Une lettre de motivation (maximum d'une (1) page) ;
- Une présentation du spectacle en chantier (maximum d'une (1) page) ;
- Un curriculum vitae personnel ou un historique du collectif ou de l'organisme (maximum de deux (2) pages) ;
- Un portfolio, comprenant de 10 à 20 photos en format JPEG d'œuvres antérieures ou en cours. SVP, joindre une liste de ces documents, avec le titre, l'année de création et une courte explication.

Seuls les documents exigés seront soumis au comité d'évaluation. Les documents supplémentaires ne seront pas relayés au comité.

Applicants must complete the registration form (Word file) provided for this purpose and include the following documents :

- Completed registration form
- Cover letter (maximum one (1) page)
- Presentation of the show currently being created (maximum of one (1) page)
- A personal curriculum vitae or a brief history of the collective or the organization (maximum of two (2) pages)
- Work portfolio, including 10-20 photos of previous works in JPEG format. Please include a list of these documents and indicate the title, the year, and a short explanation.

Only the required documents will be submitted to the evaluation committee. Additional documents will not be relayed to the committee.

8. DATE DE DÉPÔT DES DOSSIERS ET DÉCISIONS
8. APPLICATION DEADLINE AND DECISION DATE

La date limite de dépôt des dossiers est **LE LUNDI 19 juin 2023**, avant minuit. Les dossiers doivent être acheminés par courriel à Casteliers à : direction@casteliers.ca

Les dossiers incomplets ne seront pas retenus. Les dossiers envoyés après la date limite du 19 juin ne seront pas acceptés.

La décision du comité de sélection sera connue en juillet 2023.

Deadline for applications: **MONDAY JUNE 19, 2023**, before midnight. Applications must be submitted by e-mail to Casteliers at: direction@casteliers.ca

Incomplete applications or applications received after the June 19 deadline will not be considered. Selection committee decisions will be announced in July 2023.

9. RENSEIGNEMENTS
9. INFORMATION

Casteliers
Louise Lapointe
Directrice artistique / **Artistic Director**
Téléphone / **Phone** : 514-270-2717, poste/**ext.** 4
Cell : 514-688-7711
direction@casteliers.ca